

Avis

Aux candidats à l'examen d'équivalence du diplôme de médecine dentaire

Nous informons les candidats à l'équivalence des diplômes de médecine dentaire que, suite **au courrier ministériel N° 06/02838** faisant référence aux recommandations émises par la commission supérieure pour l'équivalence des diplômes, ils devront passer un examen national commun selon leurs affectations respectives dans les facultés de médecine dentaire de Rabat et de Casablanca.

Cet examen consistera en **une évaluation écrite d'admissibilité** suivie d'**une évaluation pratique d'admission**.

L'évaluation écrite se déroulera **le jeudi 11 juin 2026 de 9h à 11h30** ; et portera sur l'ensemble des thèmes cliniques de pratique courante en médecine dentaire.

L'épreuve pratique se déroulera pour les candidats ayant validé l'épreuve écrite, **le vendredi 12 juin 2026 à partir de 8h30**.

Les candidats sont priés de se présenter au lieu de l'épreuve **au moins 30 minutes** à l'avance, munis de leur **pièce d'identité** et du **matériel nécessaire**.



La Doyenne

Pr. Nahal BOUYAHYAQUI